



Aix en Provence



VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-113

Séance publique du

26 mai 2014

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140526-45619-DE-1-1_0
Date de signature :
Date de réception : mardi 27 mai 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE EDUCATIFS - ANNEE BUDGETAIRE 2014

Le 26 mai 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 20 05 2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Maurice CHAZEAU à Madame Reine MERGER, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE.

Secrétaire :

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture - Politique
de la Ville
Direction Coordinatrice de l'Education

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 MAI 2014

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Mme Brigitte DEVESA

Politique Publique : 14-ENSEIGNEMENT ET SOUTIEN A L'ÉDUCATION DES ENFANTS SCOLARISES

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE EDUCATIFS - ANNEE BUDGETAIRE 2014- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Au titre de l'année 2014, la Direction des Affaires Scolaires a été saisie de demandes de subvention de fonctionnement émanant d'associations à caractère éducatif.

Vous trouverez, ci-dessous, le détail de ces demandes :

UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE DU PAYS D'AIX (USEP PAYS D'AIX) :

Chaque année la Ville alloue à l'Association USEP secteur Pays d'Aix une subvention pour son fonctionnement : promotion des activités sportives à l'école primaire en temps scolaire et hors temps scolaire, organisation de rencontres de proximité départementales et régionales et gestion des transports vers ces rencontres.

Au titre de 2014, cette association sollicite le renouvellement de l'aide apportée par la Ville, soit la somme de 9 800 € (neuf mille huit cent euros)

ASSOCIATION DES AMIS DE LA BASTIDE GRANET :

La Présidente de l'association des Amis de la Bastide Granet a sollicité le renouvellement, au titre de l'année 2014, de la subvention de fonctionnement versée par la Ville.

Cette association a pour but d'établir des liens entre l'école, l'association et le quartier des Granettes par des activités culturelles.

Il est proposé de renouveler l'aide apportée l'année dernière, soit la somme de 760 € (sept cent soixante euros).

Ces propositions ont été validées le 5 mai 2014.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution, au titre de l'année 2014, d'une subvention de 9 800 €, à l'Association USEP Pays d'Aix ;
- **DECIDER** l'attribution, au titre de l'année 2014, d'une subvention de 760 € à l'association des Amis de la Bastide Granet ;
- **DIRE** que la dépense totale en résultant, soit la somme de 10 560 € sera imputée au Budget de la Ville pour l'exercice 2014 – compte budgétaire 92213 6574 1683 qui présente les disponibilités suffisantes

DL.2014-113 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE
EDUCATIFS - ANNEE BUDGETAIRE 2014-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 51
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 27 05 2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

ANNEXE I

SUBVENTIONS SOLLICITEES PAR LES ASSOCIATIONS A CARACTERE EDUCATIF

SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT

Ligne budgétaire : 92213-6574-1683

disponibilités : 51 000,00 €

DEMANDEUR	OBJET	SUBVENTION 2012	SUBVENTION 2013	SUBVENTION proposée pour 2014
U.S.E.P. DU PAYS D'AIX IEN AIX OUEST 20 rue des Nations 13100 AIX EN PROVENCE	Promotion des activités sportives à l'école primaire : Le Tholonet, Val de l'Arc	9 800,00 €	9 800,00 €	9 800,00 €
AMIS DE LA BASTIDE GRANET 210 Chemin de Granet Les Granettes 13090 AIX EN PROVENCE	Fonctionnement	760,00 €	760,00 €	760,00 €
TOTAL		10 560,00 €	10 560,00 €	10 560,00 €